



Succession d'un bien en Espagne

Par **Ester**, le **24/05/2008** à **09:47**

L'histoire est un peu complexe:

Mon grand père est décédé voilà bientôt deux ans il possédais un terrain en Espagne. Ce terrain fait l'objet d'une expropriation par l'Etat.

Ce terrain avait été légué à mon grand père par sa mère. Aujourd'hui les deux soeurs de mon grand père souhaitent bénéficier de l'argent au même titre que ma mère et mon oncle.

Le problème est le suivant: La famille en Espagne refuse de nous donner les documents attestant de la propriété exclusive de mon grand père. Ni même le nom du notaire qui à fait ce document. Que puis je faire pour retrouver ce notaire ???

Merci de me répondre